

Commission de suivi de site CSS

Société CMC Materials UPC située à Saint-Fromond

Compte-rendu de la réunion du 12 octobre 2021

PREAMBULE

Le mardi 12 octobre 2021, une réunion de CSS de la Société » CMC Materials UPC s'est tenue dans la salle de convivialité à la mairie de Saint-Fromond, en présence de :

Monsieur Laurent SIMPLICIEN (Secrétaire Général de la Préfecture de la Manche – Président de la commission),
Monsieur Joël SLIFIRSKI (Directeur du site de Saint-Fromond),
Monsieur Dany DUCLOS - (Coordonnateur sécurité environnement),
Monsieur Frédéric ALDIN (Responsable HQSE),
Madame Magali ANNE (SIDPC – Préfecture de la Manche),
Monsieur Jean-Pierre ROPTIN (DREAL Normandie - Responsable délégué de l'Unité BiDépartementale Calvados-Manche),
Monsieur Jocelyn LEVAVASSEUR (DREAL Normandie – Adjoint au responsable de l'unité BiDépartementale Calvados-Manche) ,
Madame Sabrina LEPELTIER (Agence Régionale de Santé de Normandie – Unité territoriale de la Manche),
Monsieur Jean-Claude BRAUD – (Conseil départemental de la Manche) ,
Monsieur Dominique QUINETTE (Maire de Saint-Fromond),
Monsieur René MAFFEI (Association GRAPE),
Monsieur Pascal LECLERC (Secrétaire CHSCT de la société KMG UPC),

Madame Anne-Marie DUCHEMIN (Association CREPAN),
Monsieur Jean-Pierre BRANTHONNE (mairie d'Airel) étaient excusés.

La séance s'est ouverte à 10 heures 30 sous la présidence de Monsieur le Secrétaire Général.

INTRODUCTION ET VALIDATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION PRECEDENTE

Le Président remercie toutes les personnes présentes et rappelle l'obligation de la tenue de cette réunion chaque année et qu'il est important de parler tous ensemble pour oeuvrer en toute sécurité. A noter qu'il n'y a pas eu de CSS en 2020 en raison de la Covid-19 et que Monsieur SIMPLICIEN est toujours disponible pour toute question qui peut-être posée en dehors de cette CSS.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA CSS DU 16/12/2019

En l'absence de questions et d'observations, le compte rendu de la réunion CSS de l'usine de CMC Materials UPC de Saint-Fromond du 16 décembre 2019 est approuvé.

PRESENTATION DE L'ENTREPRISE

Monsieur SLIFIRSKI nouveau directeur de l'usine fait une présentation de l'entreprise qui est en activité depuis 1981 (la tuilerie ayant fermée en 1977) après avoir été racheté à plusieurs reprises Monsieur SLIFIRSKI informe la commission que l'entreprise a été de nouveau rachetée en octobre 2020 par la société CMC Cabot Microelectronics Corporation dont le siège social est situé à Aurora dans l'Illinois aux États-Unis. L'entreprise est cotée en bourse depuis 1999 et a dégagé 1,1 milliards d'euros de chiffre d'affaire.

La France est candidate à l'installation d'une usine de puces Intel en Europe, la décision sera connue en fin d'année et cela boosterait les ventes.

CMC fournit des produits chimiques ultra purs utilisés dans l'ensemble des étapes de fabrication du semi-conducteur.

Informations sur le site :

Classifié Seveso seuil haut (650 sites en France) employant 70 personnes (avec 17 personnes recrutées en 2021) sur une surface de 29 hectares dont 3,5 constructibles.

La capacité totale de production annuelle est de 10 millions de litres, 24h/24 et 7j/7.

Les principaux produits stockés sont :

- ✓ Ammoniac et ses dérivés
- ✓ Acide nitrique et ses dérivés
- ✓ Acide fluorhydrique et ses dérivés

Depuis le 15 septembre 2021 le site est surveillé par une société extérieure SERIS avec 1 personne habilitée 24h/24 et 7j/7, coût 180000 €/an.

Principales étapes du procédé de fabrication :

- ✓ Réception des matières premières
- ✓ Fabrication d'eau ultra pure
- ✓ Procédés chimiques
- ✓ Conditionnement (salle blanche)
- ✓ Analyse à tous les stades de fabrication (salle blanche)
- ✓ Logistique (avec utilisation de contenants spécifiques)

Gestion de la sécurité :

- ✓ Certification ISO 9001 : norme qualité 2021
- ✓ Certification ISO 14001 : norme environnementale
- ✓ Certification ISO 45001 : Norme sécurité 2020

La sécurité est une des priorités du groupe CMC.

Aucun produit, aucun client, aucune urgence ne justifie de travailler en négligeant la sécurité.

La formation est toujours un pilier du système pour l'entreprise visant à réduire les risques d'accidents. 498 formations (internes et externes) ont été réalisées sur l'année 2020 fortement marquée par la crise sanitaire covid et déjà 735 formations individuelles sur 2021 avec un accent mis sur les exercices d'évacuation, POI (3 exercices en 2020 et 3 en 2021), habilitations et renouvellements de formation majeures et 648 individualités pour 2018 et 576 sur 2019 ayant participé aux exercices d'évacuation réalisés le premier lundi de chaque mois, POI, ARI, EPI avec des points sécurité environnement faits à chaque fois. 400 000 € ont été investis pour la sécurité pour l'année 2021.

Administratif :

Conformément aux exigences relatives à la directive SEVESO, l'établissement a produit une révision de son étude de dangers en 2019. Cette étude de dangers qui a intégré de nouveaux scénarios accidentels non étudiés précédemment a été analysée et instruite par l'inspection des installations classées. Les mesures de maîtrise des risques ont été renforcées. Aucune modification du PPRT n'est nécessaire à ce stade. L'instruction de l'étude de dangers s'est accompagnée d'une actualisation de l'arrêté préfectoral d'autorisation du site en cours de signature.

L'exploitant a également porté à la connaissance du préfet en août 2021 une augmentation des quantités d'ammoniac susceptibles d'être présentes sur le site.

PRESENTATION DES TRAVAUX ET PROJETS A VENIR

Projets en cours :

Augmentation de la capacité de l'ammoniac de 2 à 3 millions de litres
Nouvelle supervision SNCC (finira en juin 2022)
Chaudière (couplage) (gain environnemental)
Système EDI (ElectroDéionisation) sur eau UP PERMO n°1 (EAU ULTRA PURE)

Projets à venir :

Investissements :

Plus de 6 millions d'Euros d'investissements ont été programmés pour 2022-2024 qui vont concerner le changement des emballages, nouveau laboratoire, nouvelle citerne d'ammoniac, remplacement des bureaux situés dans des algecos etc etc

Projet AVPA – UP :

En raison d'une très forte demande des clients ce projet a pour but d'augmenter des volumes de production d'ammoniac ultra-pure sur le site de Saint-Fromond (car le site est déjà saturé pour certains produits) afin d'assurer la production de matières premières stratégiques en France pour l'industrie des semi-conducteurs.

Les investissements réalisés (5,5 millions d'euros) dans ce projet en moyens humains et en outils de production ont déjà permis au site d'être à 2 millions de litres et souhaite arriver à 5 millions en 2024.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur Quinette s'interroge quant au nouveau projet de rajout de cuve et à l'augmentation de la production . Va-t-il entraîner des conséquences quand au PPRt et dans le PLUi ?

Monsieur Roptin indique qu'un nouveau dossier de demande d'autorisation intégrant une étude de dangers devra être déposé pour l'ajout de cette troisième cuve et afin que puisse être analysés l'impact et l'incidence de ce projet. Il note également que le PPI intègre déjà tous les scénarios d'accidents alors que le PPRt non.

Monsieur Maffei s'inquiète quand aux situations à risques qui sont passées de 600 à 700.

Monsieur Slifirski indique que le nombre de personnels augmentant c'est normal car les personnes s'impliquent plus et arrivent à analyser de nouvelles situations à risques. Plus on analyse de situations dangereuses mieux on pourra les prévenir. A noter que les 3 accidents de 2020 et les 3 de 2021 étaient juste des chutes car le site a beaucoup de marches.

Monsieur Maffei s'interroge par rapport à l'augmentation du stockage qui va passer d'ici 2 ans de 3 à 5 millions de litres.

Monsieur Roptin lui indique qu'une nouvelle étude de danger devra être produite pour évaluer les risques.

De plus Monsieur Roptin précise que le site étant classé Seveso seuil haut il est visité très régulièrement.

Avril 2020 - Une visite inopinée a eu lieu pour s'assurer que la sécurité du site était bien maintenue malgré la situation sanitaire. La visite a été satisfaisante, l'inventaire des produits présents sur site a pu être présenté lors de la visite.

Septembre 2020 – Une visite a été réalisée par la DREAL dans le cadre de l'instruction de l'étude de dangers.

29 juillet 2021 – Cette visite inopinée visait à s'assurer, en pleine période estivale, de la présence d'un minimum de personnel d'encadrement pour que le site fonctionne dans des conditions de sécurité satisfaisante. Cette visite s'inscrivait également dans le cadre d'une action nationale visant à vérifier que les abords des sites SEVESO dans un périmètre de 100m ne présentent pas d'activité ou de stockage qui pourraient générer des risques supplémentaires par effet domino. A noter que Saint-Fromond n'est pas trop concerné en raison de son implantation. A la suite de cette visite un poteau incendie interne au site a été remplacé, une bâche provisoire apposée sous la toiture de l'entrepôt de stockage des produits finis a été retirée, le nouveau POI a été révisé en profondeur.

Le Président remercie encore tous les participants pour leur présence et, l'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 12 heures.

Le 16/12/2021

Le Secrétaire Général,



Laurent SIMPLICIEN